



Les initiants Ezéchiel Darvas et Simon Bischof (de g. à dr.) n'ont pas réussi à convaincre les citoyens d'Ursy de l'intérêt de l'instauration d'un Conseil général. Avec 93% de non, le verdict des urnes est sans appel. CLAUDE HAYMOZ

# Un non très net au Conseil général

**URSY.** Les citoyens ont dit un non sec et sonnant à l'instauration d'un Conseil général pour leur commune.

LARA GROSS

Les citoyens avaient le dernier mot. Il a été sans appel: non, ils ne veulent pas instaurer un Conseil général à Ursy. Convoqués aux urnes dimanche, ils ont refusé l'initiative populaire lancée par Simon Bischof, Ezéchiel Darvas et Emilien Girard. Sur les 860 bulletins valables rentrés, 799 étaient en faveur du non et seulement 61 en faveur du oui. Le taux de participation a, quant à lui, atteint 48%.

«Je suis content de la mobilisation, proche des 50%, relève Philippe Conus, syndic d'Ursy.

Et avec 93% de non, la population a clairement donné son avis.» Le syndic regrette même un peu que les initiants n'aient pas davantage tenu compte des conseils de l'Exécutif. «Nous les avions prévenus, mais ils ont tenu à aller jusqu'au bout...» Membre du comité pour le maintien de l'assemblée communale, Dominique Gavillet se dit très satisfait du résultat obtenu dimanche. «Les échos indiquaient que nous nous dirigeons dans ce sens. Nous nous sommes malgré tout mobilisés pour ne pas avoir une mauvaise surprise lors de la votation.»

### «Visait à préparer l'avenir»

Président du comité d'initiative, Simon Bischof prend acte du vœu des citoyens. «Nous sommes dans une période de bonne gestion de la commune,

ce n'était pas évident de convaincre les gens avec un projet qui visait à préparer la commune pour son avenir. De plus, l'Exécutif et le syndic ont fait part de leur position ferme en défaveur de l'initiative. Cela a eu un impact important.»

Il ajoute malgré tout ne pas regretter la démarche. «Si c'était à refaire, on le referait exactement pareil. On respecte la volonté démocratique, on comprend que le fonctionnement actuel ne soit pas contesté, mais nous restons persuadés qu'il y avait un intérêt à poser la question, vu l'accroissement de la population.»

Pour rappel, peu de jours après la fusion entre Ursy et Vuarmarens, le comité d'initiative a été créé et la récolte de 180 signatures lancées dans le but d'instaurer un Conseil gé-

néral (*La Gruyère* du 7 janvier). Les trois politiciens (Simon Bischof est le président du Parti socialiste Glâne-Sud, Ezéchiel Darvas en est le secrétaire, Emilien Girard est membre du PDC) estimaient que l'assemblée communale n'était plus un outil adéquat pour la commune fusionnée, qui compte depuis le début de l'année sept localités et quasiment 2000 habitants.

### Démocratie directe

«Nous ne sommes pas opposés à un Conseil général pour une ville de 10000 habitants par exemple, note Dominique Gavillet. Mais notre commune, qui fonctionne très bien jusqu'ici, a encore une taille qui lui permet de maintenir l'assemblée communale et une démocratie plus directe.» ■

## Fribourg

# Un ancien chancelier disparaît à 90 ans

**CARNET NOIR.** Georges Clerc est décédé, a annoncé hier le Conseil d'Etat dans un communiqué. Vice-chancelier dès 1954, ce juriste, licencié de l'Université de Fribourg, est nommé chancelier en 1969. Il exercera cette fonction jusqu'en 1985. En tant que responsable du protocole, Georges Clerc a notamment participé à l'organisation de la réception officielle du pape Jean Paul II en 1984. Dans son travail quotidien, il se montrait attentif au bilinguisme, veillant à ne publier les textes officiels que lorsque leur traduction en allemand était achevée. Georges Clerc se souciait également des besoins des médias. Il a contribué à étoffer les conférences de presse, inaugurées par son prédécesseur. Originaire de Vuisternens-devant-Romont, l'ancien chancelier était âgé de 90 ans. DM

# Audit et mesures pour éviter des vols

**SITEL.** Le Conseil d'Etat a publié une réponse commune aux questions des députés René Thomet (ps, Villars-sur-Glâne) et Solange Berset (ps, Belfaux), qui s'inquiétaient des mesures prises à la suite de la découverte du vol de plusieurs dizaines d'ordinateurs au Service de l'informatique et des télécommunications (SITel). Le responsable impliqué a donné sa démission, confirme le Gouvernement, ce qui annule la procédure administrative de renvoi pour justes motifs. Toutefois, une instruction pénale est en cours. Début novembre, le Ministère public n'avait pas terminé son enquête.

Le directeur des Finances n'a pas attendu pour agir. Une expertise s'est achevée le 20 septembre. Elle a débouché sur des recommandations et un plan d'action. «Une partie de ces recommandations a été mise en œuvre immédiatement ou était déjà en cours», affirme le Conseil d'Etat.

En réponse aux députés, le Gouvernement assure encore que le SITel n'avait pas été prévenu de certains agissements problématiques du responsable incriminé dans sa précédente fonction au service informatique de l'HFR. Aucun élément négatif n'aurait été mentionné lors du passage de témoin. Sur le climat de travail au sein du SITel, le Conseil d'Etat souligne les efforts accomplis. La culture d'entreprise ferait l'objet d'un soin particulier, tout comme l'implication des collaborateurs dans les prises de décision.

Enfin, le Conseil d'Etat confirme à Solange Berset qu'il n'y a pas eu d'appel d'offres pour ce mandat d'expertise. «Le volume de travail nécessaire est inférieur au seuil déclenchant une procédure d'appel d'offres publiques», justifie-t-il. DM

## EN BREF

### INITIATIVE

#### L'UDC est proche du but

L'initiative «Pour des hôpitaux proches des citoyens» reçoit un bon accueil de la population, selon une information de l'UDC. Le seuil des 6000 signatures aurait déjà été dépassé. Toutefois, le parti continue à récolter des paraphes. Toutes les feuilles de signatures n'ont pas encore été comptabilisées. Le dépôt de cette initiative est prévu la semaine prochaine à la Chancellerie. Pour rappel, l'UDC veut donner plus de compétence au Grand Conseil en matière d'orientations stratégiques de l'HFR (*La Gruyère* du 8 septembre). Le parti est en effet opposé à la centralisation proposée par le Conseil d'administration. L'initiative prévoit également que le Grand Conseil approuve la localisation des sites de l'HFR établie par le Conseil d'Etat.

### MONTAGNY-LA-VILLE

#### Un motard meurt dans un accident

Un homme de 21 ans a perdu la maîtrise de sa moto samedi matin entre Cousset et Montagny-la-Ville. Il a chuté dans une courbe à gauche et percuté la glissière de sécurité. Grièvement blessé, il a été hélicoptéré au CHUV à Lausanne. L'homme est décédé des suites de ses blessures. Une enquête devra déterminer les causes de cet accident. La police prie d'éventuels témoins de contacter le poste de gendarmerie de Domdidier (026 305 66 70).

### ESTAVAYER-LE-LAC

#### Incendie dans un camping

Un mobil-home a pris feu hier à Estavayer-le-Lac. Les flammes se sont propagées à deux structures adjacentes. Les pompiers ont pu maîtriser le sinistre. Personne n'a été blessé. Le montant des dégâts est indéterminé. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'incendie s'est déclaré dans un cabanon appartenant au premier mobil-home, indique la police cantonale.

## PUBLICITÉ

**Bien plus qu'un bon taux!**  
Taux dès: 5 ans: 1,2%; 7 ans: 1,4%; 10 ans 1,7%; amortissement capital et rendement garanti!  
**hypotheque24.ch** 026 913 80 08  
Rue de Vevey 201  
1630 Bulle

## EN BREF

### ÉCUBLENS

#### Claude Conus au Conseil communal

Les urnes ont appelé Claude Conus à l'Exécutif de sa commune, lors de l'élection complémentaire au Conseil communal d'Écublens. Désigné par 62 voix sur 119 bulletins valables, l' élu (liste Entente communale) devance d'un cheveu la candidate Christelle Correia-Pasche (liste Entraide familiale). Claude Conus est âgé de 42 ans, agriculteur, marié et père de famille. Assermenté d'ici la fin de la semaine, il entrera en fonction début décembre. Son prédécesseur Jean-Claude Godel, démissionnaire, laisse vacant le dicastère des écoles. La répartition des tâches devra toutefois être discutée lors du prochain conseil.

### ATTALENS

#### Jacques-André Vulliens à l'Exécutif

Jacques-André Vulliens est sorti en tête du scrutin, dimanche lors de l'élection complémentaire au Conseil communal d'Attalens. Sur un taux de participation de 33%, le candidat PAI-UDC-PLR récolte 395 voix sur 669 (59%). Il devance la candidate Isabelle Gabriel (PDC), qui obtient 270 suffrages (40%), les voix éparses allant aux citoyens non candidats Laurent Menoud et José

Destraz. Jacques-André Vulliens est âgé de 51 ans, spécialiste en télécommunications, marié et père d'un enfant. Il intégrera le Conseil communal dès la semaine prochaine, où il remplacera Christiane Dewarrat (groupe OSE), démissionnaire. Alors que le dicastère vacant est celui de l'aménagement du territoire et des constructions, l'attribution des fonctions sera décidée lors de la prochaine réunion de l'Exécutif.

### CHÂTEL-ST-DENIS

#### Une opposition au projet Dent-de-Lys

Le projet immobilier sur l'emplacement de l'actuel Restaurant de la Dent-de-Lys, à Châtel-Saint-Denis, est frappé d'une opposition. Elle émane d'Helvetia Nostra, association filiale de la Fondation Franz Weber. Lettre type, l'opposition invoque la Loi sur les résidences secondaires, étant donné que Châtel-St-Denis fait partie des communes comptant plus de 20% de résidences de ce type. Le projet immobilier des propriétaires et promoteurs Gilbert Coquoz, Gérard et Marcel Vauthey comprend 28 logements et 600 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales. Il sera examiné par les services cantonaux, et l'opposition traitée par la préfecture.

## À L'AGENDA

### ● BULLE

**Musée gruérien:** Claude Genoud propose une visite commentée de son exposition, avec Isabelle Raboud-Schüle, conservatrice. **Me 18 h 30.**

### ● CHÂTEL-SAINT-DENIS

**Bibliothèque de la Veveysse:** l'heure du conte, pour petits et grands. Renseignements: 021 948 64 14. **Me 16 h.**

### ● ÉCHARLENS

**Croix Verte:** soirée d'information et de réflexion sur l'avenir des chalets d'alpage, **me 20 h.** Film de Ronny Mast sur l'univers montagnard de notre région, **je 14 h.**

### ● SIVIRIEZ

**Eglise:** adoration du saint sacrement, **ma 14 h-20 h.** Méditation, bénédiction et communion, **ma 15 h 30 et 19 h.** Messe d'action de grâce Marguerite Bays, **ma 20 h.**

### ● LA TOUR-DE-TRÈME

**Salle CO2:** *Cher Trésor*, pièce de théâtre avec Gérard Jugnot. Complet. **Me 20 h 30.**